

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 21 MARS 2018 à 20 heures
A LA MAISON DES SPORTS DE CARCASSONNE

Membres présents : Mmes Sabine BALANCIE et Jennifer POGAM.

MM. Régis GREGET, Jean-Jacques LAFFONT, Joël MASSON, Audric REY, Aymeric REY, Mathieu RODRIGUEZ et Lucas SAUTRON.

Membre invité : Mr Gérard NURIT

Membres excusés : Mmes Noëlla BORDERES et Karine LAFFONT, MM Christophe CANO, Sébastien DELALANDE et Eric POUPEVILLE.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès verbal du 31/01/18 ;
- Bilan financier ;
- Compte rendu de l'assemblée Générale de la Ligue ;
- Organisation des responsabilités au niveau du nouveau comité directeur ;
- Réunion CNDS ;
- Stages sportifs ;
- Organisation communication de la page face book ;
- Points sur les différentes commissions ;
- Enregistrement des photos de compétitions ;
- Chargé de communication ;
- Questions diverses.

En préambule

Le président Joël MASSON présente les nouveaux membres à Gérard Nurit, président honoraire. Le président souligne qu'au-delà de la mémoire vivante que représente Gérard, son expérience inégalée dans le milieu de la natation, il est le référent du comité départemental. Au nom de tous les administrateurs, Gérard est félicité pour l'attribution de la médaille d'argent qui est venue récompenser des décennies de bénévolat au service de notre sport préféré. Le président rappelle que les médailles de la jeunesse et des sports doivent être sollicitées individuellement par les futurs récipiendaires. Un dossier de demande est à constituer.

Le président précise que l'ordre du jour sera traité en fonction des responsables administrateurs présents. Les autres points seront traités au prochain comité directeur.

Secrétariat général :

Le dernier procès-verbal du 31 janvier 2018 est adopté à l'unanimité. Le président indique que Mme Laffont nous transmet, ainsi qu'aux clubs, l'ensemble des courriers de la ligue ou de la fédération. Nous sommes bien informés de l'évolution actuelle des actions fédérales.

Bilan financier :

La trésorerie actuelle est stable. Des stages sont en cours de réalisation et de concrétisation pour nos jeunes. Les dépenses ne concernent que le fonctionnement des compétitions. Il est rappelé que les bénévoles ne sollicitent aucun remboursement de frais de déplacements et autres. Les collations sont à leurs charges. L'achat d'un nouveau starter sera à prévoir. Il semble que les réparations se succèdent !!!

Compte rendu de l'assemblée générale de la ligue :

Le compte rendu global a été envoyé aux administrateurs et aux présidents-tes des clubs.

Quelques points :

Le comité départemental de l'Aude est représenté par M. Eric Poupeville.

Le club de Trèbes par sa présidente. Tous les autres clubs sont excusés ou absents.

Il a été fait appel nominatif des clubs.

L'Occitanie devrait à voir un potentiel de licences de 50 000. Il est actuellement de 26 000.

1/3 de l'équipe de France est issue de l'Occitanie.

Pour la FFN, le club sera mis au centre du projet.

CNDS 2018 (-25%) La ligue possèdera une enveloppe de 130 000 € sur le chapitre « J'apprends à nager ».

Les quartiers sont à privilégiés ainsi que les actions dans le milieu rural.

Seuls, les investissements lourds situés à ¾ d'heure d'une ville seront pris en considération par la FFN

Assemblée générale de la FNN se déroulera à Montpellier les 1, .2, .3 juin 2018.

Les formations apprentissages seront au centre du projet Occitanie.

Water-polo (promotions à lancer)

Natation artistique reprend son appellation On ne parle plus de nat syncho

Bilan financier

Moins 57 000€ compte de résultats - 158 000€ La ligue possède 6 mois d'avance financière. Les comptes seront équilibrés l'année prochaine

Les comités départementaux doivent être les interlocuteurs privilégiés de la ligue (volonté)

Un accord avec les maires de France a été trouvé pour que les municipalités communiquent le nombre de licenciés des clubs.

Organisation des responsabilités au niveau du nouveau comité directeur :

Afin de mettre en place les objectifs du plan de développement, le président rédigera les déclinaisons pédagogiques et techniques qui seront aussi indispensables pour promouvoir le comité et ses activités. Elles serviront à étayer la demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Aude.

Chaque responsable d'activité devra rendre compte de ses actions et projets, dans la mesure des objectifs prioritaires.

Réunion CNDS :

Mme Karine LAFFONT a participé à la réunion au CNDS le mardi 20 mars 2018. Le dossier de subvention sera établi en fonction des objectifs de la nouvelle directive. Du 21 septembre au 23 septembre 2018 a lieu la fête du sport. L'objectif est d'augmenter le nombre de participants. Une subvention peut être accordée par le CNDS pour pouvoir effectuer et organiser les activités nécessaires.

Stages sportifs : Réglementation rappel

Deux stages sont prévus. Mr Christophe CANO a obtenu les devis par le camping de Vias.

Une réunion de la commission sportive est à prévoir (avant les vacances d'avril) pour mettre en place ces deux stages. (Nombre de participants, accompagnateurs) Lors de cette réunion, le président Joël MASSON souhaite que les nouveaux membres ainsi que le bureau (secrétaire générale, secrétaire adjoint, trésorière et adjoint) soient partie prenante de l'organisation.

Attention, dans le cadre de la réglementation des séjours spécifiques et du plan vigipirate relancé et renforcé, dès lors que sept mineurs quittent le cadre familial (ou foyer), pour une nuit, hors compétition, les séjours sportifs doivent être déclarés à la DDCSPP de l'Aude. .

Organisation communication de la page facebook du comité départemental:

Les administrateurs (Karine, Christophe et Joël) de cette page contrôlent l'intégralité de la page qui a de plus en plus de succès. Il est rappelé que les présidents-es des clubs doivent transmettre les photos et commentaires des compétitions à la secrétaire générale Karine Laffont pour y figurer. Les commentaires hors cadre sont du ressort du président !

Points sur les différentes commissions :

Le président jeune de la commission officiels Aymeric Rey nous confie son objectif de devenir officiel A au fil du temps de son expérience acquise. Le président et les administrateurs l'encouragent vivement à cet objectif. Cette volonté est appréciée par nous tous.

Le représentant de la commission sportive Mathieu Rodriguez commente l'activité compétition pour l'année en cours.

Mathieu a mis en avant le regroupement des natathlons « jeune et avenir » sur une même journée représente une charge importante à gérer pour une compétition. Certes, cela permet de réduire le programme et surtout de regrouper les intervenants professionnels et bénévoles sur moins de journées afin de prévenir le manque d'officiels.

Mathieu met également l'accent sur l'accès au haut niveau, à travers différentes questions comme la disponibilité de créneaux d'entraînements payants ou gratuits pour les clubs selon les communes. Des conventions avec les collèges et lycées ont été mises en place.

La possibilité de nager en grand bassin à travers des stages n'est pas acquise, (seul le club de Narbonne peut nager régulièrement en grand bassin toute l'année).

Pour finir, Mathieu attire l'attention des administrateurs sur la question du parcours des nageurs (souvent mineurs) qui souhaitent partir vers des structures tournées vers " l'élite". Les familles ont des difficultés à trouver des réponses et des interlocuteurs pour joindre la natation, la scolarité et le logement.

Ce constat fait et clairement identifié ne peut rester en l'état et devra trouver une réponse adaptée, conclut le président.

Chargé de communication :

Le président souhaite ardemment qu'un administrateur prenne en charge l'intégralité de la communication du comité départemental.

Questions diverses :

Le bureau sollicité au CDOS voilà un an sera rendu. Les permanences suivies n'ont pu être tenues pour des raisons internes au comité.

Le projet de charte du fair-play sera rédigé par le président et mise en place sous la présidence de Lucas président jeunes et une commission composée des administrateurs des différents clubs de l'Aude. Des prix seront sollicités auprès du conseil départemental.

Lucas, Audric, et Ayméric en fonction de leurs disponibilités lors des compétitions sont habilités par le président et le comité directeur à remettre les médailles aux sportifs.

Suite à cette réunion, le président Joël MASSON souhaite rencontrer l'ensemble des présidents-tes des clubs ainsi que Monsieur le Maire de Limoux pour le championnat de l'Aude pour la catégorie Avenirs, et Madame la Maire d'Alet les Bains concernant le championnat de l'Aude pour la catégorie Jeunes et Juniors.

Prochaines réunions du comité directeur :

Le prochain comité directeur aura lieu le 16 ou 23 mai 2018. Date à définir selon la disposition des salles à l'Abbaye et le mercredi 13 juin 2018 à la maison départementale des sports.

La séance est levée à 22 h30 avec la traditionnelle collation.

Jennifer POGAM

Signé

Secrétaire générale adjointe

Joël MASSON

Signé

Président